



## VILLE D'HULLUCH

### **Compte-rendu du Conseil municipal du 8 avril 2021 (affiché en application de l'article L2121-25 du CGCT)**

La convocation du Conseil municipal a été effectuée le 2 avril 2021.

**PRESENTS** : KUCHCINSKI André, DUFOUR Violette, PINHEIRO Hervé, PECQUEUX Évelyne, DALLE Philippe, VERCLEYEN Laurence, FLAMENT Jean-Pierre, FAVIER Anita, FEVRIER Stéphane, HERFAUT Corinne, LESTOQUOY Fabien, ROGER Sylvana, KOZAK Éric, DUFOUR Marjorie, BOUILLET Maud, DECOCQ Patrick, LEGRIN Alain, MALOLEPSZY Stéphanie, BÉCU Kevin, GUILBERT Virginie, KOZAK Joseph

**ABSENTS** : ROUSSEL Michel et DELRUE Isabelle, absents excusés

**Secrétaire** : Mme Marjorie DUFOUR a été élue secrétaire

### **I. Délibérations.**

#### **1) Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Le compte administratif 2020 peut être résumé ainsi :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultats reportés		49 921.85 €
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	2 368 715.27 €	2 976 251.96 €
<b>Totaux</b>	<b>2 368 715.27 €</b>	<b>3 026 173.81 €</b>
Résultat de clôture		657 458.54 €

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultats reportés		549 402.96 €
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	908 853.89 €	1 370 362.16 €
<b>Totaux</b>	<b>908 853.89 €</b>	<b>1 919 765.12 €</b>
Résultat de clôture		1 010 911.23 €

<b>ENSEMBLE</b>	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		599 324.81 €
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	3 277 569.16 €	4 346 614.12 €
Totaux	3 277 569.16 €	4 945 938.93 €
Résultat de clôture		<b>1 668 369.77 €</b>

### **RESTES A REALISER :**

Dépenses d'investissement : 730 183.92 €

### **BESOIN DE FINANCEMENT :**

**730 183.92 €**

Le Président après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser et arrêté les résultats tels que présentés ci-dessus, propose d'affecter comme suit **les résultats 2020 sur le Budget Primitif 2021** :

**657 458.54 €** au compte **1068** (recette d'investissement)

**1 010 911.23 €** au compte **001** (excédent d'investissement reporté)

## **2) Fiscalité locale – Vote des taux d'imposition**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Décide de maintenir et retenir les taux suivants pour l'année 2021 :

Taux de taxe sur le foncier bâti : 37.84 % (dont 22.26 % de taux départemental 2020 et 15.58 % de taux communal) ;

Taux de taxe sur le foncier non bâti : 45,79 %

## **3) Budget primitif 2021**

La proposition de vote du Budget primitif est la suivante :

### **1- SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Les Dépenses de cette section concernent principalement les dépenses relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles, aux travaux de voirie, aux différents travaux sur les bâtiments communaux.

On peut également constater un report de crédits en Restes à Réaliser d'un montant total de 730 183.92 €.

Les Recettes d'investissement enregistrent notamment le FCTVA, les subventions d'investissement, les dotations, fonds et réserves aux amortissements.

Le budget 2021 s'équilibre en investissement à la somme de 2 206 779.77 €.

## 2- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Cette section comporte les dépenses et les recettes de gestion des différents services de la municipalité. Les dépenses regroupent les charges à caractère général, de personnel et de gestion courante. Les recettes comptabilisent les produits des services et des domaines, les recettes fiscales et les dotations de fonctionnement.

Le budget 2021 s'équilibre en fonctionnement à la somme de 2 811 203 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2021.

### **4) Marchés publics – Adhésion au groupement de commande pour l'entretien et la maintenance des équipements de sécurité incendie**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de décider de la création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN et les communes volontaires, portant sur la maintenance et l'entretien des équipements de sécurité incendie ;
- de prendre acte de la convention constitutive du groupement de commandes, coordonné par la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN.
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces en ce sens.

### **5) Marchés publics – Adhésion au groupement de commande portant sur les contrôles, vérifications périodiques et diagnostics de divers équipements et installations**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de décider de la création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN et les communes volontaires, portant sur les contrôles, vérifications périodiques et diagnostics de divers équipements et installations.
- de prendre acte de la convention constitutive du groupement de commandes, coordonné par la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN.
- d'autoriser M. le Mare ou son représentant à signer toutes les pièces en ce sens.

### **6) Demandes de subventions Association nationale des visiteurs de prison – subvention exceptionnelle**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- D'attribuer à Association Nationale des Visiteurs de Prison une subvention exceptionnelle de 200 €,
- D'inscrire la présente dépense au budget.

### **7) Collège de St Exupery – subvention exceptionnelle**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- D'attribuer au collège de St Exupéry une subvention exceptionnelle de 500 €,
- D'inscrire la présente dépense au budget.

- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents en ce sens.

## II. Motion relative à l'avenir de PSA Douvrin

Le conseil municipal, demande à l'unanimité :

- PSA revienne sur sa décision en maintenant les investissements sur le moteur hybride EP à Douvrin en 2023 telle qu'elle l'avait prévu initialement ;
- PSA présente de façon explicite l'avenir du site de Douvrin et ses évolutions sur les 5 prochaines années

## III. Décisions prises en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 (article L 2122-22 CGCT) :

Référence	Objet	Date	Montant
2020-18	<b>Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL)</b> Signature d'une convention de mise à disposition – données PLU Géoportail	17/12/20	-
2020-19	<b>Fédération Départementale de l'Energie</b> Signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage – rue Basly	18/12/20	-
2020-20	<b>Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL)</b> Signature d'une convention – Instruction des autorisations d'urbanisme	21/12/20	-
2020-21	<b>Maisons &amp; Cités</b> Convention d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	26/10/20	2 713 €
2021-01	<b>SIA Habitat</b> Convention d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	25/01/21	22 542 € (2 ans)
2021-02	<b>Cofely – Engie Solutions</b> Travaux urgents – canalisation chauffage groupe scolaire des Mouettes	01/03/21	42 000. 04 € HT

2021-03	<b>Pro Consulting</b> Assistance à maîtrise d'ouvrage – déploiement d'une solution de vidéoprotection	01/03/2021	8 700 € HT
2021-04	<b>Caisse d'allocations familiales (CAF)</b> Renouvellement du contrat « développement de séjours enfants »	17/03/2021	32 000 €
2021-05	<b>Horizon Espaces Verts (lot1)</b> Contrat d'entretien des espaces verts (3 ans)	29/03/2021	70 905 € HT
2021-06	<b>Horizon Espaces Verts (lot 2)</b> Contrat d'entretien des espaces verts (3 ans)	29/03/2021	56 601 € HT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.



André KUCHCINSKI

Maire d'Hulluch